

## Pouvoir, organisation politique et discours publics

Les journées d'été de Europe Ecologie Les Verts (EELV) ont été l'occasion d'un débat important sur le thème « *Des écologistes au gouvernement, pour quoi faire?* ».

### **Les termes du débat :**

Comme d'habitude, les « ténors » du mouvement ont lancé le débat :

- « Le problème est de savoir si notre présence dans les institutions est un atout ou si on risque de s'embourgeoiser », a estimé Noël Mamère,.
- « Nous n'avons pas encore trouvé la clé pour être à la fois dans la société et au gouvernement, renchérit l'eurodéputé Daniel Cohn-Bendit. C'est maintenant que le problème se pose. »
- Ce rôle d'équilibriste, l'eurodéputé EELV José Bové l'assume aussi pleinement. « Il faut être à la fois radical et pragmatique. Rester autonome et peser sur le rapport de force politique. Ce n'est pas contradictoire. Il y a du boulot pour tout le monde! ».
- De plus, Daniel Cohn Bendit a piqué une colère à propos de la ratification du traité budgétaire européen par le parlement français (qui mérite pourtant débat, selon moi). A cette occasion, son accusation de fonctionnement « clanique » de EELV a été rappelé.

### **Le rôle de chacun :**

- Un ministre ne peut pas être le représentant de son parti au gouvernement : il est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques publiques dans un domaine (bien entendu avec sa sensibilité politique), mais il ne peut pas s'exprimer sur tous les domaines. Il est même tenu à la solidarité gouvernementale.
- Les parlementaires ont, eux, plus de liberté de parole, puisqu'ils représentent leur parti. Mais, s'ils participent à une majorité, ils doivent prendre en compte le pacte majoritaire et la solidarité majoritaire pour le vote du budget, par exemple.
- Enfin, l'organisation politique est beaucoup plus libre de son expression : son but est de promouvoir ses propositions politiques. Et même si elle doit prendre en compte la situation de ses ministres et de ses parlementaires, elle pourra exprimer ce que les autres ne peuvent pas dire.  
Son rôle important est aussi d'exprimer une « vision du monde » qui donne une cohérence d'ensemble aux propositions de politiques publiques dans les différents domaines. (*voir note*)

**Note :** *Par exemple, la « vision du monde » du PS est fondée sur l'idée du progrès et de la justice : le progrès scientifique et technique (qui est sans limite) va permettre de développer la production et le bien-être, à condition de veiller à une répartition équitable des bienfaits du progrès. Par exemple, la « vision du monde » des écologistes est fondée sur le sentiment que le sort de l'espèce humaine est indissolublement lié au sort de toutes les autres espèces vivantes et du monde en général (la solidarité ne doit pas s'arrêter à l'espèce humaine) ; et que les équilibres qui régissent ce monde sont fragiles. D'où une grande méfiance vis-à-vis des visions productivistes héritées du mouvement ouvrier et socialiste.*

*Bien entendu, ces « visions du monde » ne sont pas aussi contradictoires et hermétiques : sinon, toute alliance politique serait impossible. Mais elles sont quand-même différentes.*

On comprend alors que pour une force politique minoritaire dans une majorité, cela demande une coordination et une articulation fine des différents niveaux de parole.

C'est, bien entendu, plus difficile que d'être dans l'opposition et d'avoir une plus grande liberté de parole. Mais si on fait de la politique, c'est pour changer la société, plus que pour en parler. Et le pari d'une participation minoritaire à une majorité, c'est qu'on va pouvoir obtenir de réels progrès dans le sens de nos propositions, bien plus que par le discours sur ces propositions.

Mais cette coordination entre ces différents types d'acteurs suppose une confiance importante entre eux. Mais comment avoir ce niveau de confiance dans une organisation au fonctionnement « clanique », comme le dit Daniel Cohn Bendit ? Si les « courants » sont plus des écuries au service de la carrière de tel ou tel, comment ne pas associer, ensuite, le discours du ministre ou du parlementaire à la défense de ses intérêts personnels ?

Pour le moment, EELV s'en sort honorablement (hormis les coups de gueule de Dany). Mais les débats à venir risquent d'être serrés, et tout d'abord à propos du traité budgétaire européen (débat indispensable, quoiqu'en dise Dany).

### **Tous concernés !**

On aurait tort de penser que ce genre de question ne concerne que EELV. Chaque organisation politique ayant des élus et des membres dans les exécutifs des collectivités locales sont concernées également, même si la distinction entre les différents niveaux de parole n'est pas aussi stricte qu'au niveau national. Mais la question est là : comment parvenir à une bonne compréhension de ces niveaux de parole, une coordination fine fondée sur de la confiance entre les acteurs ?

Le 5 septembre 2012